



Comité Territorial pour la
**Maîtrise
de l'Énergie**

/// LE GUIDE DES **ÉCOGESTES**

Comment réduire durablement
sa facture d'électricité !

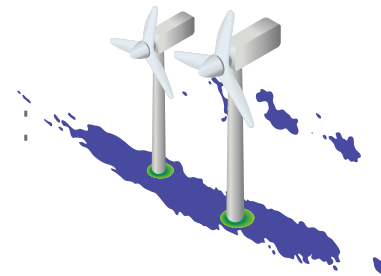


///Sommaire

> L'électricité en Nouvelle-Calédonie	3
> Les écogestes	6
> Équipements de froid	7
> Équipements audiovisuels & multimédia	10
> Équipements de lavage	12
> Éclairage	14
> Équipements de cuisson	17
> Confort thermique : ventilation et protection solaire.....	19
> Confort thermique : climatisation.....	22



L'électricité en Nouvelle-Calédonie : des producteurs... aux consommateurs

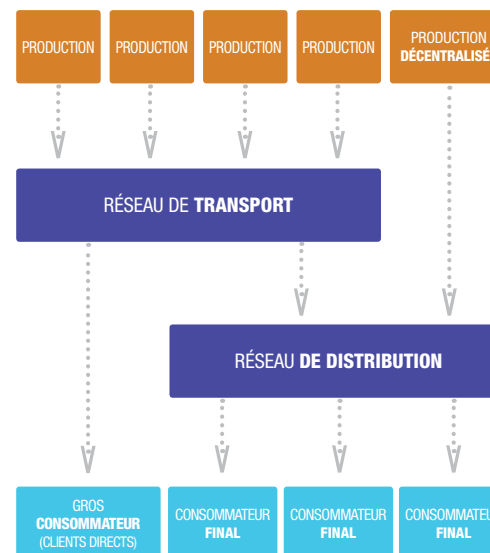


Le système électrique

Le système électrique, c'est un ensemble indissociable qui assure la production, le transport et la distribution d'électricité aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers.

On ne produit pas et on ne distribue pas de l'électricité comme de l'eau ou du gaz : c'est ce qui distingue le système électrique des autres industries de réseau.

Le système électrique est composé de quatre maillons : les moyens de production, le réseau de transport, les réseaux de distribution et la consommation.



La production



Pour produire de l'électricité, il faut une installation capable de convertir une source d'énergie dite primaire (soleil, vent, force de l'eau, pétrole, charbon...) en énergie électrique.

Ces moyens de production sont très divers et ils ont chacun leurs propres caractéristiques techniques et économiques, notamment en termes de coût, d'impact sur l'environnement, de localisation, de souplesse d'utilisation, de disponibilité ou encore de possibilité de prévoir la puissance de fonctionnement...

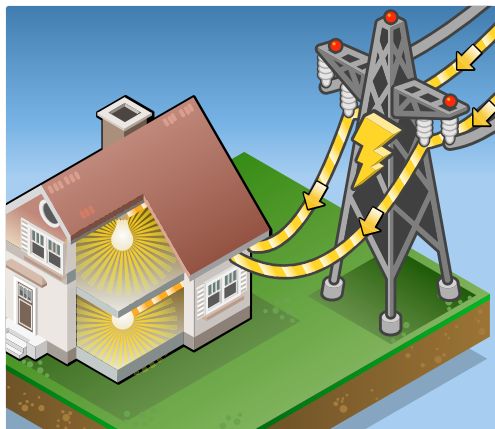
Ce sont ces caractéristiques qui justifient ou non l'utilisation de tel ou tel moyen de production pour satisfaire la demande en électricité, à l'échelle d'un pays, d'une ville ou d'une localité.

L'article 2 de la délibération n°324/CP du 28 février 1999 relative aux ouvrages de production d'énergie électrique d'intérêt territorial prévoit que le marché de la production est ouvert, autrement dit ce secteur est soumis au régime de la concurrence.

Ainsi, parmi les producteurs d'électricité, on trouve les sociétés SLN, ENERCAL, Prony Énergies, Alizée Énergies (filiale EEC du groupe GDF-Suez), Hélios Bay ou encore les sociétés ÉOLE, productrices d'énergie éolienne.

Le transport et la distribution

• Comment transporter l'énergie électrique des sites de production vers les grands centres de consommation (clients directs et distributeurs) ?



Pour cela, il faut un réseau de transport. Par définition, celui-ci couvre de grandes étendues, assurant le transport de l'énergie électrique sur tout le territoire.

Pour transporter du courant, pas question d'utiliser des camions ou des bateaux ! Le transport de l'électricité sur de grandes distances ne peut se faire qu'à travers des lignes à haute tension, ce qui permet de limiter les pertes d'énergie inévitables sur les longs parcours.

Ensuite, pour des raisons de sécurité, l'électricité se consomme à des niveaux de tension plus faibles, ce qui nécessite l'usage de transformateurs afin de passer d'un niveau de tension à l'autre.

En Nouvelle-Calédonie, le transport de l'électricité est un monopole. Depuis 1972, c'est la société ENERCAL qui détient la gestion des ouvrages de transport, au travers d'un contrat de concession.

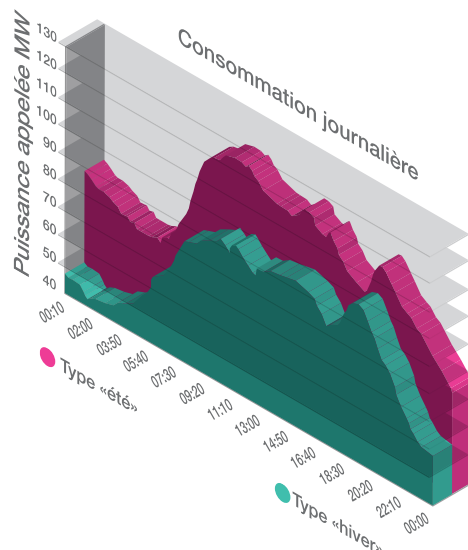
Au bout de la chaîne, les réseaux de distribution se chargent d'acheminer l'énergie électrique à l'échelle des communes, vers le consommateur final : petites et moyennes entreprises, grandes surfaces, commerces, artisans et particuliers...

Il peut exister localement certaines sources de production qui injectent directement de l'électricité dans le réseau de distribution : éolien, photovoltaïque...

La distribution est assurée par deux sociétés : EEC (groupe GDF-Suez) sur les communes de Nouméa, Dumbéa (en partie), Mont-Dore, Bourail, Koumac, Lifou, Kaala-Gomen, et ENERCAL sur les autres communes de la Nouvelle-Calédonie. Pour chaque commune, un contrat de concession est établi entre l'une de ces deux sociétés et la commune concernée.

La consommation

La consommation électrique se caractérise par de fortes fluctuations de courtes durées. Une analyse simple de ces courbes montre que la consommation évolue de façon cyclique au cours de la journée.

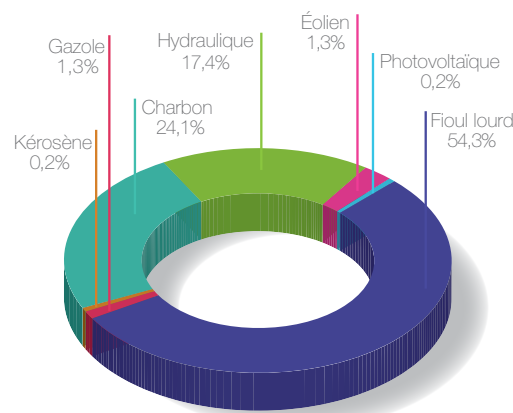


De façon assez logique, la consommation de l'électricité en Nouvelle-Calédonie augmente régulièrement, à mesure que la population et l'activité économique se développent.

Notre dépendance énergétique et ses conséquences

La Nouvelle-Calédonie dispose de moyens de production d'électricité fonctionnant majoritairement avec des énergies fossiles.

Comme l'illustre le diagramme ci-dessous, en 2012, **80 % de notre électricité a été produite à partir de fioul et de charbon.**

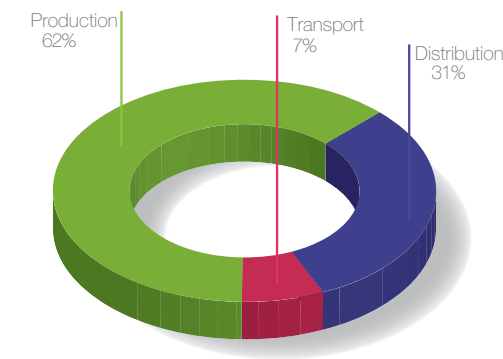


De ce fait, nous ne pouvons maîtriser le coût de notre électricité qui varie au gré des cours mondiaux de ces matières premières. Notre dépendance énergétique nous rend donc économiquement très vulnérables.

Vulnérables, nous le sommes également du point de vue de l'approvisionnement : la Nouvelle-Calédonie ne dispose ni de pétrole, ni de charbon. La moindre rupture de la chaîne d'approvisionnement, la moindre pénurie de ces matières premières peuvent avoir de graves conséquences sur notre économie et notre vie quotidienne.

Par conséquent, il est très important d'utiliser l'électricité de façon rationnelle afin de réduire les gaspillages !

Au 1^{er} janvier 2014, le tarif de l'électricité hors prime fixe pour la distribution publique (usage domestique) est de 32,24 F CFP/kWh. Les coûts du tarif de l'électricité sont répartis de la façon suivante :



Les coûts de production représentent 62 % du coût global de l'électricité, dont 33 % pour les combustibles. Les coûts relatifs aux réseaux de distribution et de transport constituent quant à eux 32 % du coût global.



///APPRENEZ LES ÉCOGESTES QUI SAUVENT... VOTRE **FACTURE** D'ÉLECTRICITÉ !

Dans les pages suivantes, faites votre «Test Écogestes» et suivez les conseils de ce guide pour identifier les principales mesures à adopter pour réduire votre facture d'électricité.

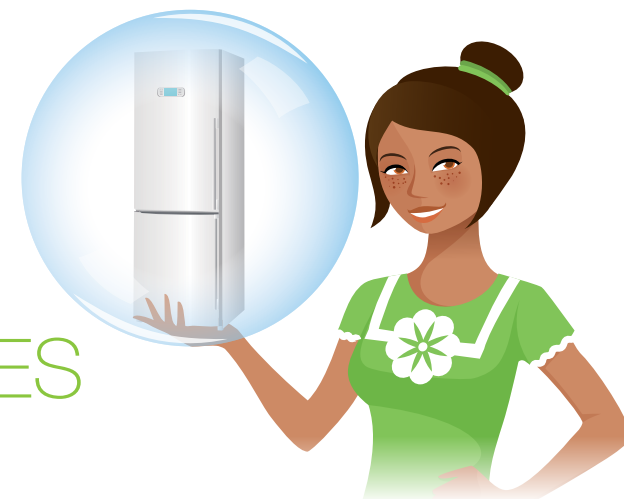
➤ **Attention**, il est difficile de tout mettre en place d'un seul coup.

- Commencez par identifier les actions prioritaires.
- Quand celles-ci seront bien intégrées, passez à une autre action.
- Un geste proposé – même important – vous semble impossible à réaliser chez vous ? Ne vous y attardez pas ! Le but est d'alléger votre facture par des gestes simples.

Les modes de consommation de l'énergie sont aussi divers que les habitudes de vie dans notre société. Au-delà de quelques messages généraux, on ne peut pas donner des consignes uniques et applicables à tous. Le poids de nos habitudes joue aussi beaucoup : un geste qui sera facile pour certains ne le sera pas forcément pour d'autres.



TEST ÉCOGESTES FROID



1) Je me suis renseigné sur la consommation énergétique (étiquette énergétique calédonienne verte) de mon réfrigérateur lors de son achat :

☐ Oui (7 points)

☐ Non (0 point)

2) J'ai choisi un réfrigérateur dont le volume est adapté aux besoins de mon foyer :

☐ Oui (2 points)

☐ Non (0 point)

3) J'ai placé mon réfrigérateur loin d'une source de chaleur (four, cuisinière, fenêtre...) et j'ai laissé un espace suffisant (au moins 15 cm) de ventilation entre le mur et la grille :

☐ Oui (3 points)

☐ Non (0 point)

4) Je dégivre mon réfrigérateur/congélateur dès que l'épaisseur de givre dépasse 3 mm et je nettoie la grille arrière de mon réfrigérateur au moins 1 à 2 fois par an :

☐ Non (0 point)

☐ Oui pour le dégivrage (2 points)

☐ Oui pour la grille (2 points)

☐ Oui pour les deux (4 points)

5) J'attends que les plats chauds aient refroidi avant de les mettre au réfrigérateur :

☐ Oui (2 points)

☐ Non (0 point)

TOTAL : _____ /18

Reportez ce résultat dans le tableau en page 26

CONSEILS

1) Optez pour l'étiquette verte

Le réfrigérateur et le congélateur fonctionnent en permanence. D'où l'intérêt d'**opter pour un appareil économe en énergie !**

L'étiquette énergétique calédonienne est un atout pour comparer les consommations des équipements provenant d'Europe, d'Australie ou de Chine, en tenant compte de nos conditions locales (notamment la température). À ce titre, il est préférable de sélectionner des équipements conçus pour un usage en climat tropical (classe climatique T), entre 18°C et 43°C.

Les appareils les moins performants sont souvent moins chers à l'achat, mais **ils seront beaucoup plus coûteux à long terme**. Ainsi, un appareil de froid «vert» (consommation faible) peut consommer jusqu'à 70 % de moins d'électricité qu'un appareil «rouge» (consommation élevée).

En vous aidant de l'étiquette énergétique, vous saurez si l'équipement convoité est peu, moyennement ou fortement consommateur : **à vous de faire le bon choix en privilégiant l'étiquette verte !**

«Opter pour un appareil économe en énergie !»

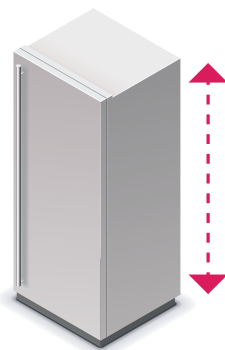


2) Choisissez la taille qui va bien

Le volume nécessaire dépend de la taille de la famille :

1 personne	100 à 150 L
2-3 personnes	150 à 250 L
3-4 personnes	250 à 350 L
Plus de 4 personnes	350 à 500 L

Plus un appareil est gros, plus il consomme. Il faut donc trouver le bon compromis entre sa taille et les besoins de votre famille. Par exemple, les réfrigérateurs américains consomment en moyenne 3 fois plus qu'un réfrigérateur classique !



3) Laissez-les respirer

Ne pas placer le réfrigérateur ou le congélateur près d'un four, d'une cuisinière ou derrière une vitre exposée aux rayons du soleil : cela oblige les appareils de froid à consommer plus pour fournir la bonne température. Si on ne peut pas faire autrement, prévoir une plaque très isolante entre les appareils électroménagers.

Un réfrigérateur ou congélateur est une machine qui évacue la chaleur par une grille placée à l'arrière. Une libre circulation de l'air autour de l'équipement facilite l'évacuation de cette chaleur et réduit la consommation électrique. Il faut donc impérativement **laisser un espace d'au moins 15 cm entre lui et le mur**.



4) La propreté, ça rapporte

La poussière et la saleté accumulées empêchent l'évacuation de la chaleur et peuvent être à l'origine de 20 % de l'électricité consommée par l'appareil. Il faut donc **nettoyer régulièrement**.

Il est nécessaire de limiter la formation de givre qui peut aussi augmenter la consommation de plus de 20 % (les équipements à froid ventilé - ou No Frost - assurent automatiquement la déshumidification).

Dans tous les cas, **couvrez les liquides et enveloppez les légumes placés dans le frigo**.

En cas de formation de givre (supérieur à 3 mm), **pensez à dégivrer**.

5) La porte !

En plaçant des plats chauds au réfrigérateur, vous réchauffez l'appareil, ce qui entraîne une surconsommation !

De même, réfléchissez à ce que vous allez prendre avant d'ouvrir la porte de votre appareil, afin de **l'ouvrir le moins souvent et le plus brièvement possible** (moins de pertes de froid et d'entrée de vapeur d'eau à l'origine du givre).



« En plaçant des plats chauds au réfrigérateur, vous réchauffez l'appareil »

TEST ÉCOGESTES AUDIOVISUEL ET MULTIMÉDIA

6) La consommation énergétique (étiquette énergétique calédonienne verte) était un critère de choix lors de l'achat de mon téléviseur :

☐ Oui (4 points)

☐ Non (0 point)

7) Combien de téléviseurs je possède :

☐ 0 ou 1 (2 points)

☐ 2 (1 point)

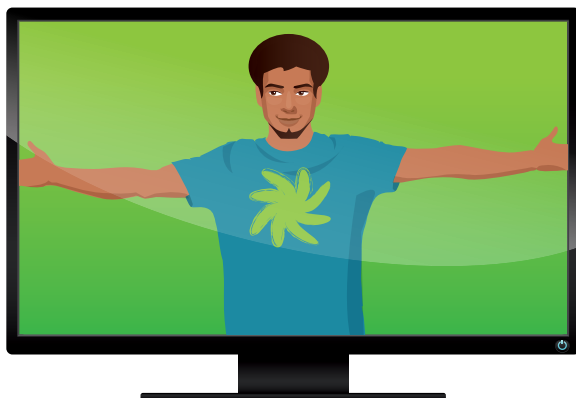
☐ Plus de 2 (0 point)

8) J'utilise systématiquement des multiprises pour couper les veilles de mes appareils et j'éteins la télévision ou autres matériels associés (DVD, Blu-Ray, décodeur, console, etc.) quand personne ne s'en sert :

☐ J'éteins les veilles ainsi que le matériel non utilisé (2 point)

☐ J'éteins les veilles mais pas le matériel non utilisé, ou l'inverse (1 point)

☐ Non, je ne fais aucun des deux (0 point)



9) Je débranche mes chargeurs de batteries (GSM, ordinateur portable, etc.) quand ils ont fini de charger ou qu'ils ne sont pas en fonctionnement :

☐ Oui (2 points)

☐ Non (0 point)

10) J'ai programmé une mise en veille rapide de mon ordinateur lorsque je ne l'utilise pas :

☐ Oui (1 point)

☐ Non (0 point)

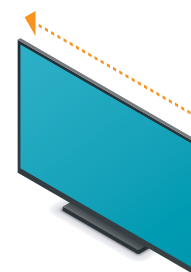
TOTAL : _____ /11

Reportez ce résultat dans le tableau en page 26

CONSEILS

6) Plus c'est grand, plus ça consomme

Les renseignements utiles pour comparer les différents équipements sont à trouver sur les étiquettes énergétiques calédoniennes et européennes, ainsi que dans les caractéristiques techniques des appareils (consommation totale et consommation en veille).



La consommation d'un téléviseur augmente avec sa taille : en multipliant par 2 la taille de l'écran, on multiplie par 4 sa consommation. Les téléviseurs à écran LCD consomment 1,6 fois plus, ceux à écran plasma 3,5 fois plus que les téléviseurs à tube cathodique. **N'achetez donc pas d'écran surdimensionné, très gourmand en énergie !**

7) Halte au suréquipement !

La multiplication des appareils électriques entraîne logiquement une augmentation des consommations.

Sur toute une année, la plupart des appareils électriques consomment plus à l'arrêt qu'en fonctionnement.

C'est particulièrement le cas avec les télévisions dans les chambres car celles-ci fonctionnent de façon intermittente, parfois juste quelques minutes avant le sommeil.



8) La veille, c'est pas économique

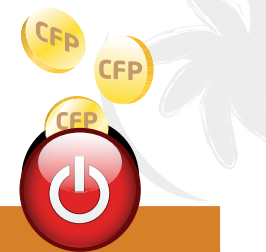
Que votre écran soit en veille ou éteint, il consomme toujours de l'énergie. TV, chaîne hifi, lecteur DVD... coupez complètement l'alimentation de ces appareils à l'aide de multiprises munies d'un interrupteur. Les équipements informatiques (unité centrale, écran, enceintes, modem, imprimante, etc.) peuvent également être éteints simultanément. Il est ainsi facile de ne pas laisser les équipements en veille en permanence et cela peut représenter jusqu'à 10 % d'économies sur la facture totale d'électricité.

9) Débranchez les chargeurs

Les chargeurs continuent de consommer de l'énergie quand ils restent branchés, même si l'appareil n'est plus connecté. Par ailleurs, certaines batteries supportent mal d'être maintenues branchées une fois rechargées. **Débranchez les chargeurs** dès que les appareils sont rechargés. C'est une économie d'énergie et la garantie d'une plus grande durée de vie pour vos appareils.

10) Éteints, ils durent plus longtemps

Réglez votre ordinateur afin qu'il se mette en veille le plus rapidement possible quand vous ne l'utilisez pas et choisissez un fond noir pour votre écran de veille. Si vous quittez votre ordinateur pour quelques minutes, éteignez l'écran. **Et éteignez votre ordinateur dès que vous ne l'utilisez plus.** Vous allongerez par la même occasion sa durée de vie.





TEST ÉCOGESTES LAVAGE

11) J'ai choisi mon lave-linge et/ou mon lave-vaisselle en fonction de sa consommation énergétique (étiquette énergétique calédonienne verte) :

- ☐ Oui (4 points) ☐ Non (0 point)

12) J'utilise le plus souvent le programme éco (cycles courts à basse température, sans prélavage) :

- ☐ Oui (2 points) ☐ Non (0 point)

13) Je remplis complètement mon lave-linge (dans la limite de la charge admissible) et mon lave-vaisselle avant de les faire tourner :

- ☐ Oui pour le lave-linge (1 point) ☐ Oui pour le lave-vaisselle (1 point)
☐ Oui pour les deux (2 points) ☐ Non (0 point)

14) J'ai branché mon lave-linge/lave-vaisselle sur l'arrivée d'eau chaude solaire :

- ☐ Oui pour le lave-linge (1 point) ☐ Oui pour le lave-vaisselle (1 point)
☐ Oui pour les deux (2 points) ☐ Non (0 point)

15) Je fais sécher mon linge à l'air libre :

- ☐ Oui (2 points) ☐ Non, j'utilise un sèche-linge (0 point)

TOTAL _____ /12

Reportez ce résultat dans le tableau en page 26



CONSEILS : LAVAGE

CONSEILS

11) Choisissez l'étiquette verte

L'étiquette énergétique calédonienne est un atout pour comparer les consommations des équipements provenant d'Europe, d'Australie ou de Chine, en tenant compte de nos conditions locales (notamment la température).



En vous aidant de l'étiquette énergétique, vous saurez si l'équipement convoité est peu, moyennement ou fortement consommateur : **à vous de faire le bon choix en privilégiant l'étiquette verte !**

12) Soyez ÉCOnomes



Utilisez la température la plus basse possible : de nombreux produits nettoyants sont efficaces à froid et pour le linge, un cycle à 90°C consomme 3 fois plus d'énergie qu'un lavage à 40°C. Pour du linge ou de la vaisselle peu sale, **utilisez le programme «éco»** qui lave à température plus basse et permet ainsi de **réduire la consommation**

jusqu'à 45 % par rapport aux cycles longs. 80 % de l'énergie consommée par un lave-linge ou un lave-vaisselle sert à chauffer l'eau. **Moins il utilise d'eau, et plus la température est faible, moins il consomme d'énergie.**

13) Restez modestes

Évitez d'acheter un équipement surdimensionné, même performant, s'il ne correspond pas à vos besoins. En général la charge moyenne d'une machine à laver est de 4 kg. Inutile de s'équiper d'un modèle de 7 ou 8 kg de capacité si vous n'en avez pas l'usage. À chaque lessive, le tambour doit être bien rempli : **un lavage pleine charge consommera toujours moins que deux lavages demi-charge.** Pour information, un lave-vaisselle 12 couverts est suffisant pour une famille de 4 personnes.

14) Laissez faire le soleil

Sachant que 80 % de l'énergie consommée par un lave-linge ou un lave-vaisselle sert à chauffer l'eau, **raccorder ses équipements directement à votre chauffe-eau solaire** vous permettra de diminuer significativement vos consommations d'électricité.

15) Séchez au grand air

Séchez votre linge à l'air libre plutôt qu'avec un sèche-linge, c'est un excellent moyen d'économiser de l'électricité. Les conditions climatiques (alizés, soleil) en Nouvelle-Calédonie ne justifient pas l'emploi d'un sèche-linge, sauf peut-être quelques jours dans l'année.



TEST ÉCOGESTES ÉCLAIRAGE



16) Je remplace systématiquement mes ampoules usagées par des ampoules à basse consommation :

☐ Oui (3 points) ☐ Non (0 point)

17) J'évite le sur-éclairage (éclairage extérieur de la maison, du jardin ou de la piscine la nuit, multiplication des points lumineux dans les pièces à vivre, etc.) :

☐ Oui (1 point) ☐ Non (0 point)

18) J'éteins systématiquement quand je sors d'une pièce et je favorise l'éclairage naturel durant la journée :

☐ Oui (2 points) ☐ Non (0 point)

19) J'ai un système pour faciliter l'allumage et l'extinction de mes luminaires (interrupteur centralisé, zonage, minuterie, etc.) :

☐ Oui (1 point) ☐ Non (0 point)

20) J'utilise des néons dans le garage ou la cave :

☐ Oui (1 point) ☐ Non (0 point)

TOTAL _____ /8

Reportez ce résultat dans le tableau en page 26



CONSEILS

16) Ayez le réflexe «basse-conso»

Remplacez les ampoules qui restent en général allumées plus d'une demi-heure par des ampoules basse consommation. Une ampoule basse consommation de 15 W consomme 4 fois moins d'énergie mais émet autant de lumière qu'une ampoule à incandescence de 60 W. En outre, elle chauffe beaucoup moins et peut durer jusqu'à 15 fois plus longtemps. Le surcoût d'une ampoule basse consommation de 20 W par rapport à une ampoule classique de 100 W est amorti en un an environ.

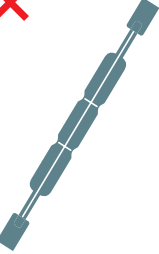
Par ailleurs, **si vous utilisez un halogène sur pied, ce n'est pas parce que vous diminuez l'intensité que vous consommez moins !** Si vous réduisez l'intensité d'un halogène de 50 %, il émet 2 fois moins de lumière mais consomme encore 75 % d'électricité ! Remplacez l'éclairage halogène sur pied, très énergivore (150 à 500 W), par des lampadaires fonctionnant avec des ampoules économiques, voire avec des lampes LED. Mais pensez à débrancher complètement votre lampe halogène : **même éteinte, elle consomme encore jusqu'à 10 W/h.**

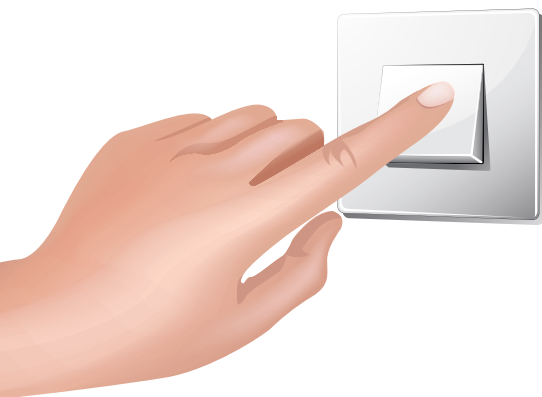
17) Adaptez votre éclairage

Choisissez la puissance de vos lampes en fonction de leur usage car toutes les activités ne nécessitent pas la même intensité lumineuse : repas, lecture, travail de précision, etc. **Adaptez le nombre de points lumineux et leur intensité à chaque utilisation.** Une lampe basse consommation de 20 W convient pour lire ou travailler, une de 5 W suffit pour regarder la télévision ou être devant un ordinateur. **Privilégiez les éclairages autonomes de type solaires à LED** pour les éclairages d'ambiance extérieurs ou pensez à les éteindre quand vous rentrez à l'intérieur ou vous absentez de chez vous.



Rendement des différents types de lampes en Lumen/Watt (Lumen : unité de mesure du flux lumineux)

Incandescence	Halogènes	Fuo compacte	Tube fluorescent	Led
✗ 	✗ 	✓ 	✓ 	✓ 
10-15 lumen/W	10-25 lumen/W	50 à 90 lumen/W	60-95 lumen/W	30-100 lumen/W



18) Éteignez les lumières inutiles

3 ampoules de 75 W qui restent allumées une soirée consomment autant qu'une lessive à 60°C ! Voilà un gaspillage d'énergie qui peut être évité facilement, en éteignant les lumières d'une pièce dès qu'on s'en absente. **Par ailleurs, privilégiez toujours l'éclairage naturel.** La lumière du jour est la meilleure pour l'œil humain. Ouvrez volets et rideaux dès vos premières activités et agencez votre espace intérieur pour profiter au mieux de cet éclairage naturel.

19) Place à la domotique

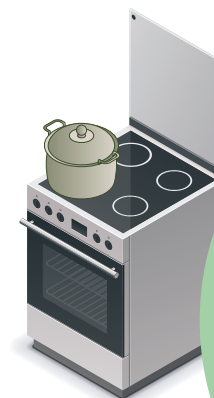
Entre autres perfectionnements, la domotique permet de mieux gérer ses éclairages, par exemple en **automatisant les extinctions ou en réglant l'intensité lumineuse** en fonction de l'heure de la journée. **De tels dispositifs favorisent donc les économies d'énergie.**

20) Dites «Neon» au gaspillage énergétique !

Les tubes fluorescents (néons) utilisent une technologie identique aux ampoules basse consommation, avec des performances similaires, voire supérieures. Ils existent en diverses tailles (T5 mm, T8 mm) et leur indice de rendu de couleur (IRC) offre à présent des ambiances lumineuses chaleureuses. **On peut les utiliser comme éclairage d'appoint**, par exemple dans la cuisine, la salle de bain, le garage, etc. Au moment de l'achat, **préférez les systèmes à ballasts électroniques** aux ballasts ferromagnétiques : ils permettent une réduction de 15 % de la consommation électrique et peuvent augmenter jusqu'à 50 % la durée de vie du néon.



«3 ampoules de 75 W qui restent allumées une soirée consomment autant qu'une lessive à 60°C !»



TEST ÉCOGESTES CUISSON

21) Je mets un couvercle sur la casserole quand je cuisine :

☐ Oui (2 points)

☐ Non (0 point)

22) J'évite d'utiliser le four à micro-ondes pour décongeler des aliments :

☐ Oui (2 point)

☐ Non (0 point)

23) J'évite d'ouvrir la porte du four pendant la cuisson :

☐ Oui (1 point)

☐ Non (0 points)

24) Je privilégie la cuisson par plaque de cuisson au gaz plutôt qu'à l'électricité :

☐ Oui (3 points)

☐ Non (0 point)

25) Je ventile naturellement (fenêtres ouvertes) ou à défaut j'extrait via une ventilation mécanique (hotte d'aspiration) la vapeur et la chaleur lorsque je cuisine :

☐ Oui (1 point)

☐ Non (0 point)

TOTAL _____ /9

Reportez ce résultat dans le tableau en page 26

CONSEILS

21) Une bonne recette pour faire des économies

Vous pouvez économiser 25 % de l'énergie nécessaire à la cuisson en plaçant un couvercle sur vos casseroles quand vous cuisinez. Mieux : vous pouvez réaliser un gain de 40 à 70 % en temps et en énergie avec un récipient à pression (cocotte). Pensez également à réduire la température dès que l'eau bout.

22) Soyez pas givrés : décongelez au frigo !

Les aliments peuvent se décongeler à l'intérieur du réfrigérateur. C'est moins rapide et il faut s'y prendre à l'avance mais cela ne consomme aucune énergie supplémentaire et fait même économiser de l'énergie au réfrigérateur en lui apportant du froid !

23) La porte 2, le retour

Ouvrir la porte d'un four pendant qu'il fonctionne gaspille beaucoup de chaleur : pour vérifier la cuisson de votre plat, mieux vaut se servir de l'éclairage de contrôle.

De même, vous pouvez utiliser la chaleur résiduelle de votre four et de vos plaques électriques une fois éteints, pour finir une cuisson, décongeler ou réchauffer des aliments.



24) La cuisson, ça gaze...

Préférez les plaques au gaz plutôt qu'électriques. En Nouvelle-Calédonie, ce choix représente un vrai geste environnemental et durable : à cuisson identique, il faut 3 fois l'énergie fossile consommée par les plaques au gaz pour produire l'électricité nécessaire à la plaque électrique.

La cuisson au gaz est également la plus économique : une heure de cuisson au gaz avec une plaque moyenne (1200 Wh) coûte 19,75 F/h (tarifs novembre 2013), avec une plaque à induction (800 Wh) 25,79 F/h (tarifs janvier 2014), une plaque vitrocéramique (1000 Wh) 32,24 F/h et une plaque classique en fonte (1200 Wh) 38,68 F/h.

25) De l'air !

Ventiler ou extraire la chaleur et l'humidité quand on cuisine permet de limiter la sensation d'inconfort dans le logement, mais aussi le recours à la climatisation.

TEST ÉCOGESTES CONFORT THERMIQUE : VENTILATION ET PROTECTION SOLAIRE

26) En intersaison et saison chaude, j'ouvre mes fenêtres, portes intérieures et jalousies pour permettre à la chaleur qui s'accumule la journée de s'évacuer et favoriser la ventilation naturelle pour abaisser la température ressentie dans mon logement :

- ☐ Oui, tout le temps (4 points) ☐ Oui uniquement quand je suis présent (3 points)
☐ Oui uniquement aux heures les plus fraîches : soir et matin (2 points) ☐ Non (0 point)

27) J'utilise des ventilateurs d'appoint ou des brasseurs d'air performants (label Energy Star) en complément de la ventilation naturelle quand elle ne suffit pas à créer un flux d'air suffisant :

- ☐ Oui (4 points) ☐ Non (0 point)

28) Je ferme mes volets, stores extérieurs ou persiennes pendant la journée pour protéger les surfaces vitrées de mon logement du rayonnement solaire lors des heures d'ensoleillement direct :

- ☐ Oui (4 points) ☐ Non (0 point)

29) Mon logement est protégé du rayonnement solaire par de la végétation et j'ai de la pelouse autour de ma maison :

- ☐ Oui (2 points) ☐ Non (0 point)

30) J'ai isolé ma toiture fortement exposée aux rayonnements solaires :

- ☐ Oui (4 points) ☐ Non (0 point)

TOTAL _____ /18

Reportez ce résultat dans le tableau en page 26

CONSEILS

26) Laissez faire l'alizé

Laisser les portes et fenêtres ouvertes facilite un flux de ventilation naturelle à travers le logement. Cela permet d'assurer un bon renouvellement de l'air au sein des pièces, d'évacuer la chaleur et d'apporter une sensation de fraîcheur.

En cas de courant d'air important, pensez à réduire la surface d'ouverture de vos fenêtres et à utiliser des dispositifs de blocage de portes afin d'éviter qu'elles claquent.



27) Un conseil qui ne manque pas d'air

Les brasseurs d'air ont pour fonction d'améliorer la ventilation naturelle quand le vent n'est pas suffisant. Pour être performant, un brasseur d'air doit avoir un diamètre minimum de 1,40 m, des pales orientées, une consommation de 80 W maximum et être installé au minimum à 30 cm en dessous du plafond (distance pales-plafond). **Pour une bonne performance énergétique et une motorisation de qualité, sélectionnez lors de l'achat un équipement possédant le label Energy Star.**

«Pour être performant, un brasseur d'air doit avoir un diamètre minimum de 1,40 m»

28/ La chaleur ne passera pas !

Les surfaces vitrées, si elles sont exposées au soleil, sont des pièges à chaleur. Afin de limiter ces apports de chaleur, **de nombreuses solutions sont envisageables pour les vitrages exposés** : brise-soleil, débords, persiennes, volets, stores extérieurs...



30) S'isoler pour ne pas rissoler

Une bonne isolation en toiture est utile pour éviter que la température n'augmente trop dans votre logement. Un toit exposé au soleil toute la journée surchauffe, diffuse et rayonne la chaleur dans le logement, générant ainsi une chaleur inconfortable pour les occupants. Une première protection consiste à **renvoyer au maximum le rayonnement du soleil en optant pour une teinte de toiture claire**, ce qui peut réduire jusqu'à 40 % les apports de chaleur dans un logement. **Une isolation complémentaire de 5 à 8 cm** en fonction du choix de l'isolant (ouate de cellulose, polystyrène, laine de verre/roche) peut réduire à seulement 2 % les apports de chaleur du soleil.



29) Mettez-vous au vert

Les espaces verts aux abords du logement apportent de la fraîcheur par leur ombrage et en absorbant le rayonnement du soleil. Les surfaces bétonnées, bitumées ou carrelées contribuent au contraire à renvoyer la chaleur vers le logement. **Pensez à planter des espèces végétales** pour protéger votre logement du soleil (attention cependant à ce que les plantations ne constituent pas un obstacle au vent, à la production d'eau chaude ou d'électricité photovoltaïque).

«Les espaces verts aux abords du logement apportent de la fraîcheur»



TEST ÉCOGESTES

CONFORT THERMIQUE : CLIMATISATION

31) J'utilise à bon escient la climatisation, uniquement en saison chaude quand la ventilation naturelle et les brasseurs d'air ne suffisent pas à rafraîchir le logement. J'adopte également tenues et équipements adéquats (par exemple la nuit, je ne cumule pas couette plus climatisation) :

☐ Oui (3 points) ☐ Non (0 point) ☐ Je n'ai pas de climatiseur ou je ne l'utilise pas (8 points)

32) Je climatise portes et fenêtres fermées, uniquement quand je suis là, en ayant préalablement aéré la pièce afin de renouveler l'air et évacuer la chaleur accumulée :

☐ Oui (2 points) ☐ Non (0 point) ☐ Je n'ai pas de climatiseur ou je ne l'utilise pas (3 points)

33) J'ai un climatiseur performant de type Inverter :

☐ Oui (3 points) ☐ Je ne connais pas les performances de mon climatiseur (0 point)

☐ Je n'ai pas de climatiseur ou je ne l'utilise pas (4 points)

34) Je règle la climatisation 4°C maximum en dessous de la température extérieure, en ne descendant jamais en dessous de 25 °C :

☐ Oui (4 points) ☐ Non (0 point) ☐ Je n'ai pas de climatiseur ou je ne l'utilise pas (5 points)

35) J'ai un contrat de maintenance pour assurer un entretien régulier et de qualité de mes climatiseurs :

☐ Oui (3 points) ☐ Non (0 point) ☐ Je n'ai pas de climatiseur ou je ne l'utilise pas (4 points)

TOTAL _____ /24

Reportez ce résultat dans le tableau en page 26

CONSEILS

31) La clim' avec modération

L'utilisation d'une climatisation entraîne automatiquement une augmentation significative de la facture d'électricité, elle ne doit donc être utilisée qu'en cas de nécessité. Selon les performances de l'appareil et son usage, la facture mensuelle d'électricité peut varier de 3 500 F à 17 000 FCFP par mois pour une unité de 9000 BTU (British Thermal Unit, unité d'énergie utilisée pour déterminer la capacité de refroidissement des climatiseurs).



«Allumer la climatisation à l'avance ne sert qu'à augmenter votre facture d'électricité»

32) Rien ne sert de climatiser l'extérieur

Laisser les portes ou les fenêtres ouvertes entraîne une très forte augmentation de la consommation d'électricité et une dégradation de la durée de vie de votre appareil.

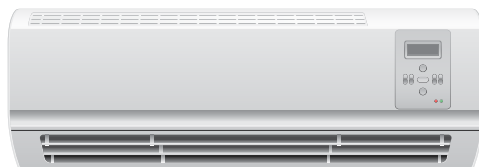
Il est par ailleurs inutile d'allumer la climatisation des chambres pour les pré-refroidir. Allumer la climatisation à l'avance ne sert qu'à augmenter votre facture d'électricité.

Il est indispensable d'aérer les pièces avant de climatiser (pour évacuer la chaleur, cela facilitera le refroidissement par le climatiseur) et après utilisation (pour renouveler l'air vicié et éviter moisissures et microbes).

CONSEILS

33) La bonne clim pour les **bonnes perfs...**

Il convient de choisir un matériel performant, adapté à la pièce à climatiser. Un climatiseur tropicalisé classe climatique T est conçu pour un fonctionnement dans nos conditions locales. Choisir un compresseur de type Inverter (environ 30 % d'économies sur les consommations ; amortissement sur 2 ans) et un appareil possédant un coefficient de performance EER (Efficacité Énergétique en Refroidissement) supérieur à 3,1 (classe verte calédonienne). Vérifiez l'absence de R22 (gaz appauvrissant la couche d'ozone) pour préserver l'environnement et le climat.



34) Climatisez malin !

Réalisez des économies : **1°C de moins, c'est près de 15 % en plus** sur votre consommation électrique. Par ailleurs, **tirez le meilleur parti de votre équipement en utilisant les fonctions de votre télécommande** :

- adaptez la vitesse de ventilation,
- utilisez la fonction déshumidification seule au début et à la fin de la saison fraîche,
- programmez votre climatiseur (mode nuit, horloge...),
- actionnez la fonction balayage pour une meilleure répartition de l'air,
- éteignez votre climatiseur après utilisation.

«1°C de moins, c'est près de 15 % en plus sur votre consommation électrique»



CONSEILS

35) **Entretenez** votre clim

Quand vous avez fait l'acquisition de votre climatiseur, vous avez certainement souscrit un contrat de maintenance. N'hésitez pas à rappeler le prestataire pour un **entretien approfondi de votre équipement** (si vous n'avez pas de contrat de maintenance, rapprochez-vous d'un professionnel). Le contrat doit prévoir :

- > le nettoyage des filtres et du bac de condensats tous les 3 mois
- > le nettoyage des batteries tous les ans
- > le contrôle électrique tous les ans
- > le nettoyage et la désinfection de préférence sous pression tous les ans
- > le contrôle et la recharge en fluide frigorigène tous les ans

«Privilégier la ventilation naturelle à la climatisation»



Sans entretien, vos consommations augmentent de plus de 40% et votre climatiseur aura une très faible durée de vie.

RÉSULTATS

Reportez dans le tableau ci-dessous les résultats obtenus pour chaque catégorie d'équipement :

CATEGORIE	Nombre de points
Équipements de froid	_____ pts
Équipements audiovisuel & multimédia	_____ pts
Équipements de lavage	_____ pts
Éclairage	_____ pts
Équipements de cuisson	_____ pts
Confort thermique : ventilation et protection solaire	_____ pts
Confort thermique : climatisation	_____ pts
TOTAL	_____ pts

Maître en énergie : entre 80 et 100 points

Bravo, en termes d'économies d'énergie, vous avez tout compris ! Vous savez maîtriser votre consommation. Vous avez très bien compris l'enjeu d'une meilleure gestion de l'énergie au quotidien pour réduire votre facture, et limiter votre impact sur l'environnement.

Apprenti énergie : entre 60 et 80 points

Vous maîtrisez les questions d'environnement et d'économies d'énergie même si vous n'appliquez pas forcément à la lettre et de façon rigoureuse les éco-gestes quotidiens. Pour être encore plus économe, procédez par étape et commencez par des gestes simples. Par exemple, à chaque achat de matériel électrique ou domestique, allez par exemple plus loin en lisant les notices d'utilisation afin de connaître les avantages que peuvent offrir certains appareils.

Novice énergie : entre 0 et 60 points

L'écologie n'est pas encore votre tasse de thé ! Ces questions ont du mal à vous intéresser, et à plus forte raison, vous inquiéter. Au quotidien, vous êtes pourtant sensible aux messages de prévention et de sauvegarde de la planète, mais vous ne voyez pas toujours comment agir au mieux. Ce guide vous permettra d'identifier des gestes simples qui vous aideront à changer progressivement vos habitudes, pour le bien de votre portefeuille, mais aussi de la planète !

«Ce guide vous permet d'identifier des gestes simples qui vous aideront à changer progressivement vos habitudes, pour le bien de votre portefeuille, mais aussi de la planète !»





Comité Territorial pour la
**Maîtrise
de l'Énergie**

Comité Territorial pour la Maîtrise de l'Énergie

DIMENC - BP 465 - 98 845 NOUMÉA Cedex

Tél : (687) 27 17 24

Fax : (687) 27 23 45